

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE DES DEUX VALLÉES

COMPTE RENDU

REUNION DU COMITE SYNDICAL JEUDI 12 FEVRIER 2026 - 20 HEURES 30 A LE VAUDOUE

DELEGUES PRESENTS :

M. DAMPIERRE (Boigneville) – Mme FROMAGE (Boutigny-sur-Essonne) – M. BECHETOILLE (Buno Bonnevaux) – Mme NEVES et M. MOTA (Courances) – Mme HAMONIAUX et M. DUCH (Dannemois) – M. COLIN (Le Vaudoué) – M. DUPERCHE et M. DUPERRIER (Maise) – Mme BOBAULT et M. TROTIN (Milly la Forêt) - M. GIRARD et M. MORIZET (Noisy-sur-Ecole) – M. DELECOUR et Mme BOSSELUT (Oncy-sur-Ecole) – Mme BILLAT (Soisy-sur-Ecole).

DELEGUES EXCUSES :

Mme LEJAL et Mme SALINGROD (Achères-la-Forêt) – M. BOUSSAINGAULT (Boigneville) - M. KERGRAIS (Boutigny-sur-Essonne) – M. TAILLEFER (Buno-Bonnevaux) – Mme COUVILLERS (Prunay-sur-Essonne).

DELEGUEE ABSENTE :

Mme GANTELET (Le Vaudoué) – Mme GOURIO (Prunay-sur-Essonne) – Mme RAMAHEFASOLO (Soisy-sur-Ecole).

Assistaient également : M. MALMASSON, directeur – Mme MORISOT Véronique, directrice pédagogique

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de membres présents : 17

Ordre du jour :

Compte administratif 2025
Budget primitif 2026
Demande de subvention DRAC

La séance est ouverte à 20h40

Vote du précédent compte rendu du 15 janvier 2026.

Mise au vote :

0 contre/ 0 abstention/ 17 Pour

Validé à l'unanimité

Compte administratif 2025

FONCTIONNEMENT :

Les recettes :

Part communale : 278.717,77 €, conforme au BP, dont :

- Investissement : 22.872,78 (dont 17.879,62 € virés sur la section investissement)
- Scolaire : 19.845 €
- Participation aux élèves : 236.000 €

Part état/départements : 100.000 € (BP 64 K€) : malgré la baisse des dotations départementales (- 9 K€/ BP), la DRAC a attribué une subvention exceptionnelle de 55 K€ (+ 45 K€/ BP).

Participation des familles : 160.922,50 € (BP 157 K€) : du fait de l'anticipation d'un mois des appels de fonds des familles mensualisées.

Autres recettes :

- Atténuations de charges : 1.469,50 € (remboursements Sécurité Sociale)
- Autres organismes : 4.840,00 € (interventions à la MARPA et à Milly-Harmonie)
- Autres produits de gestion courante : 214,32 € (mandats 2024 annulés)
- Opération d'ordre de transfert : 472,00 € : virement à la section investissement

Les dépenses :

Charges de personnel : 450.746,53 € (BP : 468.560,00 €) : baisse de 4% : diminution des horaires du poste de comptable et de celles d'enseignement sur les 3 derniers mois 2025.

Charges à caractère général (36.223,08 €) + Autres charges de gestion courantes (1.885,44 €) : sensiblement égales à celles de 2024, les charges à caractère générales ayant été arbitrairement valorisées sur le BP. Elles regroupent les fluides et l'entretien du bâti.

Charges financières (4.452,00 €) : charges liées à l'emprunt.

Transfert à la section Investissement : 23.591,64 €

⇒ Résultat de fonctionnement : 34.045,44 €

En synthèse : après une année d'incertitude sur la pérennité du syndicat, le résultat de fonctionnement ressort excédentaire de 34 K€, grâce à la subvention exceptionnelle de la DRAC. L'équilibre financier du conservatoire reste encore fragile.

INVESTISSEMENT :

Remboursement du capital de l'emprunt pour 18.291,21 €, financé par les opérations de transfert.

Investissement de 1.819,56 € : chauffe-eau + ordinateur

Dotations, fonds divers et réserves : 546,20 € (F.C.T.V.A.)

Résultat d'investissement de 3.555,07 €, qui, se cumulant aux résultats passés, sera reporté en 2026 à hauteur de 44.187,07 €.

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé	CA 2024	BP 2025	CA 2025
011	Charges à caractère général	35 213,62 €	63 836,43 €	36 233,08 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	466 245,75 €	468 560,00 €	450 746,53 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 145,21 €	24 500,00 €	23 591,64 €
65	Autres charges de gestion courante	2 438,24 €	2 500,00 €	1 885,44 €
66	Charges financières	4 767,37 €	4 500,00 €	4 893,16 €
67	Charges exceptionnelles	185,00 €	270,00 €	270,00 €
68	Dotation aux provisions et dépréciations	0,00 €	354,79 €	24,60 €
	TOTAL	533 995,19 €	564 521,22 €	517 644,45 €
	Annulation de mandats			441,16 €
	TOTAL			517 203,29 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé	CA 2024	BP 2025	CA 2025
013	Atténuations de charges	2 443,51 €	0,00 €	1 469,50 €
70	Produit des services...	157 598,00 €	157 000,00 €	162 480,50 €
74718	Autres participation état	0,00 €	0,00 €	55 000,00 €
74 72	Dotations, subv. et part. régions	11 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €
74 73	Dotations, subv. et part. départements	89 000,00 €	54 000,00 €	45 000,00 €
74 748	Dotations, subv. et part. communes	274 738,27 €	278 717,00 €	278 717,77 €
7478	Autres organismes	5 388,00 €	5 000,00 €	4 840,00 €
75	Autres produits de gestion courante	4 156,35 €	4 000,00 €	4 687,64 €
77	Produits exceptionnels	4 766,86 €	0,00 €	214,32 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	472,00 €	472,00 €	472,00 €
	TOTAL	549 562,99 €	509 189,00 €	552 881,73 €
	Réduction de titres			1 633,00 €
	TOTAL			551 248,73 €

RESULTAT 2025	34 045,44 €
EXCEDENT REPORTE DE 2024	55 332,22 €
EXCEDENT A REPORTER EN 2026	89 377,66 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Libellé	CA 2024	BP 2025	CA 2025
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	472,00 €	472,00 €	472,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	17 976,37 €	18 291,21 €	18 291,21 €
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 385,00 €	46 368,79 €	1 819,56 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL	19 833,37 €	65 132,00 €	20 582,77 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Libellé	CA 2024	BP 2025	CA 2025
040	Opérations d'ordre entre sections	25 145,21 €	24 500,00 €	23 591,64 €
10	Dotation, fonds divers et réserves	256,39 €	0,00 €	546,20 €
13	Subvention d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL	25 401,60 €	24 500,00 €	24 137,84 €

RESULTAT 2025	3 555,07 €
EXCEDENT REPORTE DE 2024	40 632,00 €
EXCEDENT A REPORTER EN 2026	44 187,07 €

Mise au vote :

0 contre/ 0 abstention/ 17 Pour

Validé à l'unanimité

→ Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Compte de gestion 2025

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 091012

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC LA FERTE-ALAIS

ETABLISSEMENT : S.I.DE MUSIQUE DES DEUX VALLEES
ETAT : II-1

Résultats budgétaires de l'exercice

38800 - S.I.DE MUSIQUE DES DEUX VALLEES

Exercice 2025

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	65 132,00	564 521,22	629 653,22
Titres de recette émis (b)	24 137,84	552 881,73	577 019,57
Réductions de titres (c)		1 633,00	1 633,00
Recettes nettes (d = b - c)	24 137,84	551 248,73	575 386,57
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	65 132,00	564 521,22	629 653,22
Mandats émis (f)	20 582,77	517 644,45	538 227,22
Annulations de mandats (g)		441,16	441,16
Dépenses nettes (h = f - g)	20 582,77	517 203,29	537 786,06
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	3 555,07	34 045,44	37 600,51
(h - d) Déficit			

Mise au vote :

0 contre/ 0 abstention/ 17 Pour

Validé à l'unanimité

→ Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Budget Primitif 2026

FONCTIONNEMENT :

Les recettes :

Part communale :

- Investissement :	22.872,78 €
- Scolaire :	22.305,00 €
- Participation aux élèves :	236.000,00 €
TOTAL :	281.177,78 €

Part état/ départements : 55.000 €, sur demandes de subventions déposées et sur la base d'une convention triennale du conseil départemental de l'Essonne de 35 k€.

Participation des familles : 145.000 €, soit une baisse de 8% par rapport au BP 2025, du fait de la baisse constatée des effectifs à 09/2025.

Autres recettes :

- Autres organismes : 3.000,00 € (Marpa + Milly-Harmonie)
- Autres produits de gestion courante : 3.500 € (Frais de dossier)

Les dépenses :

Charges de personnel : 420 K€, contre 468.500 € sur le BP précédent, en tenant compte de la diminution des charges des postes administratifs (- 20 K€) et des heures supplémentaires d'enseignement (- 28 K€).

Charges financières (4.162,16 €) : charges liées à l'emprunt.

Charges à caractère général (126.391,24 €) : ajustées pour assurer l'équilibre budgétaire.

En synthèse : le résultat 2026 devrait tendre vers 0, ce qui traduit les efforts réalisés sur la masse salariale. Mais cet équilibre est atteint grâce aux subventions départementales et de l'Etat, qui devraient se pérenniser.

INVESTISSEMENT :

Pas d'investissement budgété.

Remboursement du capital de l'emprunt.

BUDGET PRIMITIF 2026					
FONCTIONNEMENT					
011	Charges à caractère général	126 391,24 €	013	Atténuations de charges	0,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	420 000,00 €	70	Produit des services...	145 000,00 €
042	Opérat° d'ordre de transfert entre sections	24 474,04 €	74	Autres participation état	10 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00 €		Dotations, subv. et part. départements	45 000,00 €
66	Charges financières	4 162,16 €		Dotations, subv. et part. communes	281 177,78 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €		Autres organismes	3 000,00 €
			75	Autres produits de gestion courante	3 500,00 €
			042	Opérat° d'ordre de transfert entre sections	472,00 €
				Résultat de fonctionnement (n-1)	89 377,66 €
TOTAL DES DEPENSES		577 527,44 €	TOTAL DES RECETTES		577 527,44 €

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
20	Immobilisations incorporelles		10	Dotations, fonds divers et réserve	
21	Immobilisations corporelles	49 577,55 €	040	Opérat° d'ordre de transfert entre sections	24 474,04 €
23	Immobilisations en cours				
16	Emprunts et dettes assimilées	18 611,56 €			
040	Opérat° d'ordre de transfert entre sections	472,00 €		Résultat d'investissement reporté	44 187,07 €
TOTAL DES DEPENSES		68 661,11 €	TOTAL DES RECETTES		68 661,11 €

Détail de la participation des communes	Fonctionnement	236 000,00 €
	Investissement	22 872,78 €
	Scolaire	22 305,00 €
	TOTAL	281 177,78 €

Question concernant l'excédent du budget INVESTISSEMENT qui ressort artificiellement excédentaire de 44.000 € environ. Il conviendra de se rapprocher des services de la trésorerie générale pour suspendre le transfert entre sections sur deux exercices environ, afin d'absorber cet excédent et de le conserver sur le budget FONCTIONNEMENT.

Mise au vote :

0 contre/ 0 abstention/ 17 Pour

Validé à l'unanimité

→ Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Demande de subvention DRAC

Il est demandé aux membres du comité syndical d'autoriser le Président à demander une subvention à la DRAC.

Mise au vote :

0 contre/ 0 abstention/ 17 Pour

Validé à l'unanimité

→ Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Retour sur les actualités du conservatoire et la News Letter

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'assemblée et lève la séance à 21h25.